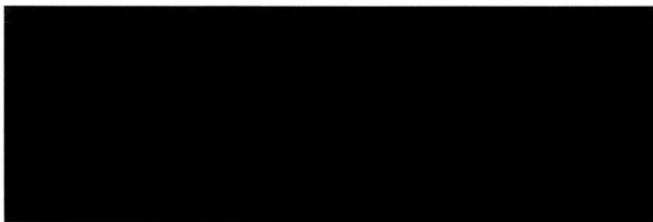




Montréal, le 3 juillet 2015



**Objet :** Demande d'accès à l'information  
N/D : 6122.05.515b

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès.

Vous trouverez sous pli un tableau des bonis versés pour la période visée par votre demande. Veuillez noter que les filiales Société des bingos du Québec inc. (SBQ) et Société des loteries vidéo du Québec inc. (SLVQ) ont été fusionnées pendant la dernière année financière et font maintenant affaires sous le nom de Société des établissements de jeux du Québec inc. (SEJQ).

De 2008 à 2013 si le bénéfice net consolidé de la Société se situait entre 95% et 100% le boni payable était ajusté par un facteur se situant entre 0,5 et 1,00 selon le cas. Depuis, le boni n'est versé que si le bénéfice net consolidé est atteint à 100%.

Quant aux résultats nets et dividendes, nous vous invitons à visiter notre site Internet afin d'y consulter les rapports annuels : <http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/la-societe/documentation/centre-de-documentation#rapports>.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynne Roiter  
Secrétaire générale et  
vice-présidente, Direction juridique  
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

P.j.

